

Représentants indépendants des écoles de Brou sur Chantereine 77177,

Ecole maternelle Daniel CASANOVA

Ecole primaire Romain ROLLAND

Rectorat de l'académie de Créteil,
M. le recteur,
S/ couvert de Mme Pinto,
Inspectrice de circonscription
de Lagny sur Marne

Objet : matinée banalisée du lundi 13 octobre 2014

Monsieur le Recteur de l'académie,

Comme tous les parents de la commune, nous avons appris que les écoles de nos enfants seront fermées le lundi 13 octobre au matin suite à la décision du ministère de l'éducation nationale.

Vous avez pris cette décision, vous avez accordé sa mise en place sans tenir compte des contraintes familiales et professionnelles des familles.

Nous contestons cette décision pour les raisons suivantes :

-Cette matinée s'inscrit sur les 3 heures du matin destinées à l'enseignement de nos enfants. Elle est donc en contradiction totale avec l'objectif de la réforme des rythmes scolaires qui prévoyait d'optimiser les conditions de concentration et de réussite de nos enfants en accentuant les heures d'apprentissages sur le matin.

-Cette décision relayée tardivement par vos soins, empêche toute mise en place de structure de garderie par la ville compte tenu des impératifs économiques et humains une quinzaine de jours seulement avant cette matinée banalisée.

-En tant que représentants de parents indépendants, nous n'avons pas été consultés et vous n'avez pas consulté les enseignants.

-les enseignants ont des heures destinées aux animations pédagogiques, pourquoi ne pas se servir de ces créneaux destinés aux formations.

-Nous sommes donc tous l'obligation de faire garder nos enfants pour une matinée et d'être de plus disponibles pour les ramener à l'école vers 13h30. Vous êtes évidemment conscients que beaucoup de parents ont des contraintes professionnelles qui ne leur permettent pas de se libérer. Certains parents devront prendre une journée complète, d'autres (y compris les enseignants qui ont des enfants scolarisés) seront dans l'obligation de se rendre à leur travail, que vont-ils faire de leurs enfants ?

- Les enfants ne pourront même pas se restaurer le midi.

-Les parents qui sollicitent les grands-parents ne mettront pas leurs enfants à l'école de la journée en raison de l'éloignement et de l'absence de véhicule dans certaines familles.

-pourquoi n'avez-vous pas songez au mercredi matin qui s'inscrit sur une journée où est présente une structure d'accueil l'après-midi type centre de loisirs. Egalement, nombreux sont encore les parents qui ne travaillent pas le mercredi.

Nous sommes très mécontents et avons réalisés une pétition mise en pièce jointe (liste non exhaustive car elle circule toujours) et un sondage auprès des parents : sur 2 écoles 70 enfants seront à la porte sans mode de garde. Nous n'avons pas encore les résultats des autres écoles mais vous imaginez les difficultés.

Nous appelons évidemment les parents qui auront trouvé un mode garde à ne pas amener leurs enfants à l'école l'après-midi.

Nous sollicitons le report de cette matinée sur des créneaux plus adaptés aux contraintes des familles en particulier sur le mercredi après-midi.

En espérant que vous trouverez une solution à notre problème, nous attendons votre réponse.

Les parents d'élèves des écoles concernées